

Manioc, rente foncière et situation des femmes dans les environs de «Kpove-Village» en pays Ouatchi

Ewihn-Liba Pana*

Abstract: *Cassava cultivation is widespread in Ouatchiland, in the south-eastern part of Togo. This study is an inquiry into the conditions under which cassava is produced and processed for use by the people taking account of the seasonal cycles applying to cassava production. It is realised that cassava production cannot be considered out of the social environment that supports it. The study shows that the role of Ouatchi women in agriculture is growing thereby giving rise to conflictual social relations in the society at large. As an example of gender analysis integration, the study contributes to developing the knowledge about women in the Togolese society.*

Introduction

Quiconque veut connaître un phénomène ne peut y arriver sans se mettre en contact avec lui, c'est-à-dire (se livrer à la pratique) dans le milieu même de ce phénomène, Mao Tsé-Toung («De la pratique», 1937).

Introduit par les Portugais au XVI^e siècle, le manioc (*manihot esculenta*, *manihot utilisima*), plante américaine, est devenu l'une des principales cultures vivrières en pays Ouatchi où il représente avec le maïs et l'arachide une part très importante dans la consommation alimentaire de base et le commerce. Le tubercule de certaines variétés cultivées a besoin d'être cuit pendant longtemps avant d'obtenir le produit de consommation finale. Ce produit peut être le gari, le tapioca et, dans une moindre mesure, l'agbélikopono (ou pain de manioc). Le gari est le nom générique désignant à la fois, la farine de tubercule roui (dont l'analogue amérindien est la *farinha*) et le pain produit à partir de cette farine. Les farines de manioc sont obtenues par broyage et râpage des tubercules écorcés, conformément à un usage répandu en Afrique occidentale.

On a longtemps sous-estimé les propriétés nutritives du manioc, réputé maigre fournisseur de calories et, de surcroît, pauvre en protéines et en sels minéraux. En réalité, ce jugement est faux surtout lorsque les tubercules ne sont pas écorcés. Dans ce cas, la déperdition chimique subie par leurs dérivés est infiniment plus faible et place ces derniers à un niveau moins

modeste dans l'échelle mondiale des aliments carbo-hydratés,¹ c'est le cas par exemple de la «chicouange», pâte de manioc fermentée mouillée et cuite à l'étouffée, très appréciée en Afrique équatoriale dont le pouvoir calorifique dépasse celui du riz africain et qui contient une quantité appréciable de calcium, phosphate et fer. Dans un régime de 3.000 calories (adulte exerçant une activité moyenne), 700 grammes de gari apportent le tiers de la ration quotidienne.² Ils fournissent même le dixième des protides nécessaires, de qualité assez médiocre, il est vrai.³

Dans quelles conditions le manioc est-il aujourd'hui produit et commercialisé au Togo? Quelles conséquences la crise actuelle a-t-elle sur les masses paysannes et villageoises? Quel peut être l'avenir de la production du manioc et, en général, des denrées vivrières? Dans l'attente d'une étude plus exhaustive sur ces questions, il a paru utile de présenter ici les conclusions d'une enquête réalisée dans un village du sud-est de la région maritime, au coeur d'un terroir traditionnel exportateur de produits alimentaires, mais situé à l'écart de la route bitumée. Les problèmes du manioc ne peuvent être envisagés séparément de leur environnement social, c'est-à-dire des nouveaux rapports de production qui se dessinent confusément au sein des communautés villageoises. Par là même, ils engagent toutes les instances de la structure sociale.

Dans la première partie nous étudierons les conditions dans lesquelles le manioc est produit dans le sud-est du pays.

Dans la deuxième partie nous nous intéresserons aux rapports sociaux de production et dans la troisième partie nous examinerons les associations et les rapports de production.

-
- 1 L'épluchage fait perdre environ la moitié des protéines, du calcium et des vitamines essentielles, la quasi-totalité du fer et le quart du phosphate. La seule justification est de permettre une élimination plus rapide et plus complète du manihotoxide concentré dans l'écorce. Pour comparer le manioc à d'autres amylacées, voir la Table de composition alimentaire pages suivantes (J. C. Favier 1973).
 - 2 Alimentation du sujet pour 24 heures (régime 3000 calories):
Protéines: 70 grammes
- Lipides: 80 à 90 grammes (le quart de l'apport calorifique)
- Glucides: 600 grammes; Clna: 10 grammes;
- Ca: 0,7 à 1 gramme; P: 1 à 1,5 gramme;
- Fe: 0,012 à 0,02 gramme ou davantage chez les populations sujettes aux parasites, comme c'est le cas du Togo;
- Vitamines: A, B1, B2, PP, C.
 - 3 Les protides du manioc ne contiennent pas la totalité des acides aminés essentiels, ce qui les rend difficilement assimilables.

Tableau 1: Valeur nutritive du manioc et de quelques dérivés

	Energie (calorie)	Protides (g)	Lipides (g)	Glucides (g)	Cendres (g)	Calcium (mg)	Phosphore (mg)	Fer (mg)	Thiamine (mg)	Ribo flavine (mg)	Niacine (mg)	Acide ascorbique (ug)
Racine épluchée crue (doux)	395	1,5	0,4	96,3	1,77	42	122,00	1,4	96,00	57	1,61	61
Gari (préparation avec racine écorcée)	399	0,8	0,1	98,1	0,98	34	62,15	46,0	950,76	6	-	-
Tapioca (préparation avec racine écorcée)	400	0,9 à 1,8	0,2 à 0,4	96,7 à 97,2	1,14 à 1,27	35 à 52	49,00 à 73,00	3,1 à 41,0	58,00 à 80,00	28 à 98	0,86 à 1,40	00

Source: J. C, Favier, 1973.

**Tableau 2: Valeur nutritive des aliments carbo-hydratés
(pour 100 grammes de matières non déshydratées)**

	Energie Calories	Humidité (g)	Protides (g)	Lipides (g)	Carbo- hydrates (g)	Calcium (g)	Phos- phore (mg)	Fer (mg)	Carotène (mg)	Thiamine (mg)	Ribofla- vins (mg)	Niacine (mg)	Trypto- phane (mg)	Acide ascorbique (mg)
Banane plantain (cuite)	77	79,8	1,3	0,1	18,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Igname (tubercule cru)	122	71,0	1,5	0,1	26,5	69	29	-	-	-	-	-	-	-
Manioc (tubercule cru)	149	62,0	1,2	0,2	35,7	68	42	1,9	30	0,04	0,05	0,6	0	31
Chicouangue	170	57,7	1,2	0,8	39,6	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Pain de blé tendre	255	35,3	8,3	1,0	54,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pâtes alimentaire (blé dur)	355	18,0	11,0	0,7	69,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Polenta de maïs jaune	365	11,5	9,4	1,2	77,5	12	72	1,1	-	-	-	-	-	-
Riz africain cuit	140	68,4	2,3	3,0	25,6	8	44	0,2	-	-	-	-	-	-
Banane douce (crue)	88	77,0	1,7	0,1	20,6	9	21	1,4	120	0,03	0,03	6	0	0

Source: Compilé par l'auteur.

Conditions de la production du manioc

Bilan

Le manioc est produit au Togo selon le procédé traditionnel de l'essartage (culture sur brûlis) qui exempte d'un labour profond et de l'usage des engrais, mais demande de longues périodes de jachère. La production domestique est répandue sur une bonne partie du territoire, y compris les régions productrices de banane plantin. En revanche, la production marchande est localisée dans les régions maritimes et des plateaux, c'est-à-dire au voisinage des villes (Aného, Tabligbo, Lomé, Tsévié, Kpalimé, etc.), et le long des axes de communication (route groudronnée, chemin de fer). Pour des raisons qui seront analysées, cette production marchande est devenue très inférieure aux besoins.⁴ Une partie — qu'il est difficile d'évaluer — du marché togolais est aujourd'hui alimentée en manioc par les pays voisins (Ghana et Bénin). L'insuffisance actuelle de la production de manioc s'explique par des facteurs à la fois économiques et politiques, voire démographiques, issus pour la plupart de l'histoire coloniale, mais fort peu modifiés — sinon renforcés — au cours de ces dernières années.

En 1987, la densité démographique qui était de 195 habitants par km² de surface agricole utile, était relativement élevée. Par rapport à 1972 (129 habitants par km²), elle avait augmenté de plus de 50%. Une étude plus précise et se rapportant spécialement à la région maritime montrerait sans doute que cette région fait face à un problème de pression démographique croissante par rapport aux ressources limitées en terrain, surtout lorsque les deux préfectures côtières du Golfe et des Lacs qu'elle compte «représentent une agglomération urbaine pratiquement continue» (Eurostat 1991:32). Les conséquences de cette situation sont les suivantes: lorsque sous l'effet de la pression foncière tous les sols sont occupés, il apparaît le phénomène de la rente foncière dans les zones d'agriculture marchande. Si ce phénomène peut être considéré comme un stimulant à la production marchande, il pèse toujours davantage sur les prix de revient agricoles. Par ailleurs, l'accélération du rythme des jachères diminue la productivité et menace à terme l'équilibre des écosystèmes.

Des fluctuations ont vu le jour dans le secteur de la production alimentaire pendant la période 1984-1989. Les variations annuelles de moissons étaient, d'une part, la conséquence de pertes de productions dues à la sécheresse des années 1981-1983 et, d'autre part, celle de la réaction à

4 La production totale en 1989-1990 (avant la longue crise socio-économique actuelle) était de 403.000 tonnes de tubercules. La production optimale est estimée à au moins 450.000 tonnes.

des prix aux producteurs en croissance ou en diminution pour certains produits agricoles. La tendance générale a été que la production de céréales (maïs, sorgho/millet, riz) avait nettement plus augmenté, après les années de sécheresse 1981-1983 que la production de racines et tubercules (manioc, igname). Cette évolution différente a été la conséquence d'une augmentation plus marquée des prix aux producteurs pour les céréales depuis les années 1980. En outre, la régression dans la production d'igname et de manioc est due à la modification des habitudes alimentaires caractérisée par une préférence plus marquée pour les céréales plutôt que pour les racines, et ceci même dans les ménages paysans.

Après une reprise momentanée pendant les années 1984 et 1985, la production de manioc commença à baisser. Dans la période 1987-1989 la production de manioc était nettement inférieure à celle de la fin des années 1970. Par rapport à 1985 où la production était de 474.400 tonnes, celle de 1989 avait baissé puisqu'elle n'était plus que de 403.000 tonnes, soit une diminution de 17,7%. Au lieu d'un renforcement de l'autosubsistance, c'est par conséquent une «véritable grève de l'offre» qui a caractérisé la situation des marchés en 1993 sur fond de crise socio-économique sans précédent dans l'histoire du pays. Celle-ci ne laissera aux femmes-producteurs exclusifs du manioc et des produits dérivés — aucun moyen de réaction de défense et aboutira à un échec de l'ensemble des producteurs, synonyme d'une déchéance des conditions d'existence paysanne. Les femmes observées au village Kpové apparaissent comme les principales victimes des événements.

Le village Kpové est distant d'une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Taligbo, chef-lieu de la préfecture dont il dépend, à l'extrême sud du Bas-Mono, de la frontière du Bénin, et à quelques soixante-dix kilomètres de Lomé, capitale du Togo. Kpové, village frontalier, appartient géographiquement au sud-est du pays. Le territoire du village est formé pour l'essentiel d'un ancien bourrelet de berges du fleuve Mono, composant une succession de vagues irrégulièrement jusqu'au rivage du fleuve situé à 5 kilomètres. Les crues périodiques transforment les environs du village en une petite île et obligent les villageois à se déplacer alors en pirogue, surtout pour se rendre au marché et aux champs. Toute la région est recouverte d'une sorte de forêt secondaire où dominent les palmiers à huile, *«vernonia confortæ»*, parassoliers et autres essences à repousse rapide. Dans le fond de la vallée s'étale une véritable brousse peuplée de gros arbres recherchés par les menuisiers des villages riverains du Togo. La savane arborée s'étale sur 6 à 8 km de large, de part et d'autre de la piste suggérant par endroit une sorte de «village-rue» à peuplement très lâche, conformément à un modèle très répandu dans la région.

En l'absence de renseignements précis, une projection démographique à partir du recensement de l'effectif scolarisé (500 enfants de 6 à 15-16 ans⁵ permet d'évaluer la population totale à 1500 — 2000 personnes (Locoh 1984). La quasi-totalité de la population est employée pour l'essentiel dans les activités agricoles. Comme dans toute la région, les hommes consacrent à la chasse une partie importante de leurs loisirs. La pêche pratiquée en pirogue sur le fleuve Mono, est une ressource d'appoint non négligeable. Le village compte deux bâtiments administratifs, l'école primaire et le dispensaire, quelques artisans, un infirmier d'Etat et sept instituteurs, salariés de l'Etat ainsi que quelques commerces de détail.

Pratiques matérielles et division du travail

Agriculture de champ

L'agriculture de subsistance (manioc, igname, taro, arachide) repose entièrement sur la technique de l'essartage. Les efforts accomplis pour augmenter la production dans les zones tropicales en important des technologies modernes onéreuses se sont soldés par des résultats désastreux. C'est pourquoi on assiste ici à un regain d'intérêt à l'égard des méthodes culturelles traditionnelles. Pendant la saison sèche, entre le 15 mai et le 15 juillet, les femmes se rendent sur les parcelles en jachère pour le travail préparatoire de défrichage. La nature du travail dépend dans une large mesure de l'instrument de coupe utilisé. En effet, les femmes emploient exclusivement la machette, outil efficace pour sectionner les herbes, broussailles et arbustes, mais inopérant pour abattre les gros arbres. Cette tâche est réservée aux hommes et n'intervient qu'après le 15 juillet. Avec le raccourcissement du cycle des jachères, le travail des hommes s'est beaucoup réduit depuis deux ou trois générations. Rares sont les arbres dont le diamètre dépasse trente centimètres. Quand au défrichage de la forêt primaire, sa part a diminué chaque année au fur et à mesure que s'intensifiait l'occupation du sol.⁶

Les arbres sont abattus à cinquante centimètres du pied. On respecte les essences utiles: palmiers à huile, bambous. Une partie du bois est parfois réservée à l'usages domestique. Après un temps de séchage (qui varie d'un mois à un mois et demi), les hommes mettent le feu à la végétation. Les femmes ne participent pas à cette opération, réputée dangereuse en raison des risques d'incendie. Par précaution, on surveille le vent et on installe des coupe-feu. Lorsque la cendre est entièrement refroidie (ce qui peut exiger

5 15 ans pour les garçons, 16 ans pour les filles. tous les enfants sont scolarisés.

6 Les jachères durent aujourd'hui six à sept ans. Les paysans interrogés ne connaissent pas la durée exacte des jachères pratiquées autrefois mais ils affirment qu'elles «étaient plus longues».

plusieurs jours), les femmes complètent la préparation du champ. Elles dispersent les cendres dans les zones épargnées par le feu. A l'aide d'une houe, elles extraient les rhizomes des plantes ligneuses du type *Landolphia* ou *Imperata*, rassemblent rhizomes et branchages non brûlés en tas et y mettent le feu.

Le système ancestral de culture sur brûlis utilisé en Afrique tropicale semble se révéler biologiquement stable tant qu'il reste suffisamment de terres agricoles pour assurer des périodes de jachère naturelle assez longues. Mais la productivité de ce système décroît à mesure que l'utilisation des terres disponibles s'intensifie. L'ensemble des tâches de défrichage et de brûlis sont le plus souvent accomplies en coopération (rassemblement des membres d'une même famille ou services rendus par une association).

On s'est efforcé d'évaluer le temps de travaux nécessaire aux opérations de défrichage et de brûlis. Pour une parcelle de 1/4 d'hectare, superficie moyenne dans le pays, le défrichage effectué par un groupe de dix femmes exige une journée de travail à raison de sept à huit heures de travail intense. L'abattage des arbres entrepris par une équipe de dix hommes demande une demi-journée en forêt claire, un à deux jours en forêt plus dense. La même équipe emploiera une journée ou un peu plus au brûlis. Une fois le champ préparé pour la plantation, les hommes n'interviennent plus dans le procès agricole. La totalité des opérations de culture proprement dite (houage, confection des billons, bouturage ou semis, sarclage, récolte) appartient traditionnellement aux femmes. Toutefois l'interdit perd peu à peu ses justifications. On cite même le cas d'hommes apportant leur aide au sarclage, opération typiquement féminine bien que ressemblant au défrichage. Cette évolution, au demeurant fort modeste, semble être une séquelle de l'engagement récent du travail masculin dans les plantations commerciales. En revanche, le procès de transformation des produits alimentaires demeure exclusivement féminin. Domaine de l'épouse, voire de l'épouse préférée, il est protégé par des tabous sévères qu'aucun homme n'oserait braver.

Autres activités productrices

Indépendamment des tâches purement ménagères, les femmes ont la responsabilité de la petite production domestique (petit élevage, culture maraîchère auto-consommée, ramassage du bois mort, collecte des végétaux à usage artisanal, de certaines baies sauvages, etc.)⁷ Parmi les cultures secondaires, les plus importantes sont celles de l'oseille, des aubergines et

7 Parmi lesquelles la maniguette ou «graine de paradis», rhizome de l'«aframomum», réputée pour ses vertus stimulants et aphrodisiaques et faisant l'objet de nombreuses utilisations médicales et magiques.

du gombo. Les piments, la tomate-cerise, la canne à sucre, les pois "voandzou" sont cultivés près des cases. Les arachides sont parfois plantées en association avec le manioc. Dans ce cas, elles constituent une petite culture masculine, exclusive de toute autre production et destinée à la vente.

Les hommes pratiquent la pêche et occasionnellement la chasse (porcs-épics, agoutis, perdrix). Cette activité est en forte régression car le gibier se fait de plus en plus rare. La collecte et la vente de palmistes et du vin de palme sont également des activités proprement masculines. Balandier insiste sur l'importance symbolique du palmier, arbre mâle, signe de fécondité et trace vivante de l'ancêtre qui l'a planté (1963:351). Aux hommes encore reviennent la construction et l'entretien des maisons. Mais cette tâche elle-même est moins absorbante que dans le passé. La plupart des cases sont aujourd'hui édifiées en briques. Les plus riches utilisent même les briques cuites ou le ciment; et la tôle ondulée remplace l'ancienne toiture des fibres végétales.⁸ Plus faciles à construire, les cases sont aussi plus durables et d'un entretien plus facile. Depuis peu de temps enfin, quelques hommes se sont lancés dans des cultures exclusivement commerciales (ananas, arachide). Ils travaillent alors entièrement leur propre champ, depuis le brûlis jusqu'à la récolte.

Au total, le volume des activités masculines est très faible. Un calcul rapide indique qu'elles ne dépassent guère quatre heures par jour en moyenne, soit 1400 heures réparties sur 300 jours ouvrables⁹ alors que les femmes sont occupées en permanence tout au long de l'année (3200 heures au moins, travail ménager inclus). Le travail masculin est caractérisé par son aspect discontinu et ludique (pêche et surtout chasse). Par rapport aux normes anciennes de la division du travail, l'inégalité entre les hommes et les femmes ne s'est nullement resorbée. Tout indique, au contraire, que la situation des femmes s'est dégradée. Devenu "principe régulateur de la production sociale" (Marx 1967:37), le travail féminin entretient des rapports de production antagoniques et cette contradiction occupe dorénavant une place centrale dans la société.

Le cas particulier du manioc

On étudiera avec davantage de détails le cycle particulier du manioc, principale culture vivrière et, de loin, la plus importante des sources de revenu. Procès massivement féminin, le cycle du manioc absorbe une part

8 Les toitures traditionnelles sont faites d'un tissage de stipe de palmier.

9 Soit: Défrichage et brûlis: 250 à 400 h (pour 2 à 4 parcelles d'1/4 d'ha chacune); Travaux agricoles secondaires: 100 h; Chasse: 100 h; Pêche: 500 h (mais tous les hommes ne sont pas pêcheurs); Palmiers: 300 h; Entretien de la maison, réparation des outils, divers: 100 h; Total: 1350 à 1500 h, dont la moitié sans doute (défrichage, brûlis, vin de palme, travaux divers) concentrée à la saison sèche.

dominante — mais aussi croissante — de l'ensemble des tâches accomplies par les femmes.

La production de tubercules

Une bonne dizaine de variétés de manioc sont cultivées dans la région maritime dont trois appartiennent aux variétés amères. La maladie "Apollo"¹⁰ a réduit la production des variétés traditionnelles moins résistantes et peu productives mais dont la valeur est toujours appréciée. Les tubercules appartenant aux variétés douces font parties des friandises. On les consomme crus après écorçage, le plus souvent dans les champs.

Les femmes associent toujours plusieurs variétés dans un même champ. Les variétés à feuilles sont souvent plantées en bordure. Celles servant à la préparation du gari et dérivés et qui se récoltent surtout entre juin et septembre, ont leur place au milieu du champ, plus facilement accessible en saison sèche. Alors que commencent les premières pluies (octobre) intervient l'opération préliminaire du bouturage. La première consiste à recueillir les boutures sur des plants âgés de trois ans destinés à l'arrachage. Les boutures, longues de vingt à trente centimètres, doivent comporter cinq à six yeux. Il est rare que la parcelle mise en culture soit située à proximité immédiate du champ fournisseur de boutures et promis à la jachère (certaines sont distantes de plus de deux kilomètres). Le transport des boutures — qui doit être effectué rapidement, car celles-ci ne se conservent guère plus d'une semaine — est donc une entreprise délicate et pénible. Il n'est pas question de transporter d'un seul coup la totalité du stock d'un champ à un autre sans s'exposer au risque que la plus grande partie des boutures ne sèche avant que la plantation soit terminée. De fait, bouturage, transport et collecte des boutures, qui se commandent réciproquement, sont souvent étalés sur plusieurs semaines voire plusieurs mois.¹¹ Une grande parcelle de 50 ares absorbe plus d'une demi-tonne de boutures transportées sur la tête par paniers d'osier de dix kilos.

Depuis l'apparition de la maladie Apollo, les femmes utilisent fréquemment des boutures sélectionnées achetées dans les environs. Le procédé est extrêmement coûteux (5 francs les deux boutures, en sus du coût du transport par camion) et nécessite un surcroît de travail, car les boutures ayant déjà séjourné plusieurs jours à l'air libre doivent être plantées très vite.

10 Par allusion au vaisseau spatial américain dont l'odyssée interplanétaire aurait provoqué, selon les paysans, un désordre séléniqne préjudiciable à l'équilibre végétal.

11 Cet étalement présente en outre l'avantage de prolonger sur un même champ la période de récolte au-delà du trentième mois.

La plantation des boutures réclame un minimum de soins. Sur le sol préalablement sarclé (pour éliminer les repousses depuis les derniers brûlis), les femmes enfouissent obliquement les plants par massifs de 3 ou 4 boutures espacés d'un mètre environ. Mais le champ n'est pas intégralement utilisé. En tenant compte des nombreux espaces stériles ou inaccessibles (plaques rocheuses, souches, racines, gros troncs d'arbres couchés), on parvient à placer 12.000 à 15.000 boutures par hectare représentant environ 5.000 massifs. Sauf exception (arachide), il n'existe guère de culture associée. Quand les boutures ont pris racine, on confectionne des billons. Cette opération, effectuée à la houe, est destinée à favoriser le développement de racines adventives, productrices de tubercules supplémentaires. Le sarclage, qui occupe encore une à deux journées de travail de dix personnes, sera renouvelé une fois avant la première récolte. Exécuté généralement à la machette et au coeur de la saison la plus chaude, c'est une des phases les plus éprouvantes du procès de travail. Courbées en deux sous le soleil, les femmes doivent couper et extraire les longs rhizomes des espèces retenues au développement tentaculaire.

La première récolte a lieu un an au plus tôt après la plantation. Elle se poursuit ensuite régulièrement jusqu'à la troisième année, le meilleur rendement étant obtenu au milieu du cycle. Pour chaque massif, on ne récolte jamais plus d'un ou deux tubercules à la fois. Le billon une fois éventré, les tubercules sont sectionnés au collet. Les racines restantes, déjà parvenues à maturité, se conserveront en terre plusieurs mois. Comme chaque femme exploite toujours plusieurs parcelles (au moins trois en principe), il n'existe pas, sauf au départ absolu du cycle, de période exclusivement consacrée à la récolte. Celle-ci se pratique en permanence, alternativement sur l'une ou l'autre des deux ou trois parcelles productrices, au fur et à mesure des besoins.¹²

Les rendements obtenus n'ont pas été calculés avec précision. En comptant 12.000 plants à l'hectare donnant chacun deux tubercules de 500 grammes par an (chiffres moyens), on parvient à un rendement de 12 tonnes à l'hectare d'où il faut déduire environ 30% de pertes (pourriture, dessiccation, tubercules ligneux, etc.). Le chiffre de 8 tonnes à l'hectare ainsi obtenu peut être considéré comme faible, inférieur à celui qui est atteint dans les plantations de la forêt primaire (10 tonnes) et *a fortiori* dans les plantations améliorées (20 à 30 tonnes).

12 Lorsqu'une famille exploite moins de trois parcelles, il est possible, toutefois, de planter sur le même champ des variétés plus ou moins hâtives qui permettent d'assurer une alimentation continue.

La transformation des produits

- La préparation du gari

L'étape de la fermentation et de l'essorage est destinée à éliminer la totalité ou au moins, la plus grande partie de l'acide cyanhydrique. La pâte obtenue une fois que le manioc est pelé, lavé, râpé et riche en eau, est mise dans des sacs en toile de jute pour les commerçantes les plus fortunées. Les sacs sont alors soumis à une pression forte en se servant de poids appréciable fait de pierres propres. Le pressage est destiné à l'essorer davantage pour éliminer l'acide cyanhydrique contenu dans la pâte au bout de deux ou trois jours. Puis, selon le degré de goût fermenté recherché, on l'épure de l'eau et des corps gras (amidon ou «starch»). Toutes ces opérations sont longues et demandent à chaque femme une journée de travail pour un produit fini de gari d'un poids se situant entre 22 et 23 kg. L'opération est achevée lorsque le produit semi-fini obtenu est presque sec.

La masse de pâte obtenue par le pressage, déshydratée et dégraissée, est transformée en farine. Celle-ci doit être tamisée avant d'être exposée à la cuisson. L'opération s'effectue ici sur un pétrin d'argile profond ayant la forme d'une grosse marmite. C'est l'une des parties les plus épuisantes du travail. A genoux devant son ouvrage, s'aidant d'une sorte de palette de bois plat, la femme étale la farine «mi-sèche» et la ramène plusieurs fois sur elle-même. La farine est plusieurs fois retournée pour homogénéiser les parties cuites et non cuites et pour obtenir une cuisson complète.

Le produit fini est le gari prêt à être consommé et commercialisé. Toutefois, deux qualités différentes de gari peuvent être obtenues à l'issue d'une nouvelle opération de vannage qui peut durer de 5 à 10 heures: le gari plus fin dit «ahayoé» très recherché et celui à gros grain. Dans les deux cas, la commercialisation n'exige aucun conditionnement particulier.

L'importance de la demande et de la consommation du gari en a fait le deuxième produit alimentaire de base commercialisé après le maïs dans la région maritime. Son poids économique est appelé à se renforcer car il est consommé non seulement dans le sud du pays mais également dans le sud des pays voisins comme le Ghana et le Bénin. Il fait également l'objet d'exportations portant sur des quantités difficiles à estimer. Par conséquent le rôle économique de la femme qui contrôle presque tout le secteur doit être souligné et apprécié à sa juste valeur.

- La préparation du tapioca

Le tapioca est obtenu à partir de la transformation de l'amidon (matière liquide grasse) recueilli pendant la pression de la pâte de manioc. Par

décantation, on sépare l'eau de l'amidon. L'amidon¹³ ainsi débarrassé de l'eau est broyé pour donner une farine de fécule verte dont la cuisson, le séchage et un second broyage donnent du tapioca granulé. Une bonne partie est emballée et exportée. La cuisson du tapioca est plus délicate car elle doit se faire à feu très doux.

Calcul des temps de travaux

Nous avons essayé d'estimer dans le tableau 3 le temps nécessaire à l'exécution de chaque opération. Nous avons également essayé de déterminer les formes de travail impliqués (masculin-féminin, individuel-collectif, simple-complexe) dans ce procès.

Pour un terroir donné, les travaux agricoles sont soumis à des variations naturelles et sociales qui dépendent à la fois de l'hétérogénéité du milieu (densité de la végétation, fertilité de la terre, éloignement des champs et inégalité des parcours), des irrégularités climatiques (précipitations, ensoleillement) et des accidents biologiques (maladies, agressions des animaux prédateurs, etc.).

En outre, l'activité paysanne, comme toute activité indépendante présente un caractère discontinu et les différents procès de travail y sont fréquemment entremêlés. Les chiffres figurant dans les tableaux 3 à 5, quoiqu'en partie vérifiés au cours de l'enquête et émanant de témoignages concordants, ne représentent pas des moyennes statistiques mais plutôt des médianes. Ils ont été établis pour une parcelle cultivée d'environ un quart d'hectare, située à une distance modérée du village et soumise à une jachère de sept ans. Il n'a pas été tenu compte de la différence entre la productivité du travail masculin et celle du travail féminin en raison du maintien quasi-général de la division sexuelle du travail. De même, on a négligé, dans le calcul des coûts, la distinction entre travail simple (non qualifié) et travail complexe (qualifié), considérant que, en l'occurrence, il n'existe pas de spécialistes et que toutes les tâches sont accomplies ou sont susceptibles de l'être.¹⁴

- La production des tubercules

Trois constatations s'imposent à la lecture du tableau 3: le caractère essentiellement collectif des tâches, à l'exception de la récolte qui mobilise rarement plus de deux ou trois individus d'une même famille; la faible importance du travail masculin (140 heures sur 1550 heures); l'énorme quantité de travail absorbé par la récolte (1200 heures sur 1550, soit environ 80% du total). Cette disproportion s'explique par l'absence totale de moyens

13 Il faut éviter de sécher l'amidon si l'on ne veut pas le rendre inutilisable. En effet, l'amidon séché permet d'obtenir de la fécule sèche qui est généralement exportée.

14 Pendant la période de scolarité, le travail des enfants est négligeable et jamais exclusif. Il se borne à la collecte du bois mort et à l'entretien du feu.

Tableau 3: Procès de production des tubercules (pour une parcelle de 1/4 ha)

Étapes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Totaux
Opérations	défriche- ment	abattis	brûlis	préparation du champ	sarclage 1	bouturage - collecte - transport - plantat (a)	sarclage 2	sarclage 3	récolte	
Formes du travail	collectif simple féminin	collectif simple masculin	collectif complexe masculin	ind./coll, simple féminin	ind, simple féminin	ind./coll, complexe féminin	ind, simple féminin	ind, simple féminin	ind, complexe féminin	- - -
Temps de travail (b)	4	4 à 8	6 à 10	2 à 10	15 à 30	4 à 20	20 à 40	20 à 40	600 à 1200	-
Nombre de travailleur	10	10	10	10 à 2	2 à 1	10 à 2	2 à 1	2 à 1	2 à 1	-
Quantité de travail social (b)	40	60	80	20	30	40	40	40	1,200	1,550 H
Quantité de travail social pour mesures de gari (c)	16'	24'	32'	8'	12'	16'	16'	16'	240'	6h 33 '19' pour 1 kilo)

(a) Individuel et collectif;

(b) Travail exclusivement féminin et individuel à l'exception des opérations 2, 6 et 7 souvent effectuées par groupes de deux ou trois femmes.

(c) En heures et minutes de travail: 19 minutes (coût de production des tubercules) + 95 minutes = 114 ou 1 heure 54 minutes.

Source: Compilé par l'auteur.

de transport (brouette, animal baté, attelage) aggravée par l'éloignement fréquent des temps. Même s'il était possible de surmonter cette déficience, le coût du transport se maintiendrait à un niveau élevé puisque le manioc n'est jamais récolté en une seule fois, mais au fur et à mesure des besoins.

Procès de transformation du gari

On est frappé par l'importance des tâches secondaires (ramassage du bois, etc.) qui représentent le tiers du temps de travail total (tableau 4).

**Tableau 4: Procès de transformation du gari
(pour une mesure de 20 kilogrammes environ)**

Etapes	1	2	3	4	5	6	7	Total(b)
Opérations	essorage	pelage	lavage	pressage	rapage	ramassage du bois	cuisson surveillance entretien du feu	
Formes du travail (a)	-	simple	simple	simple	complexe	simple	simple	-
Quantité du travail (b)	-	-	-	-	-	-	-	1 heure 54 minutes

(a) Travail exclusivement féminin et individuel à l'exception des opérations 2, 6 et 7 souvent effectuées par groupes de deux ou trois femmes.

(b) En heures et minutes de travail: 19 minutes (coût de production des tubercules) + 95 minutes = 114 ou 1 heure 54 minutes.

Procès de transformation du tapioca

En partant d'une matière première identique (manioc roui), la préparation du tapioca, qui comporte également pétrissage et cuisson et ne nécessite qu'un conditionnement sommaire, est quatre fois plus économique que celle du gari. Le tableau 5 décrit la situation.

Coûts absolus et coûts relatifs

Qu'il s'agisse du gari ou du tapioca l'incidence du coût de production de la matière première (19 minutes le kilo de produit fini) est relativement faible par rapport au coût de production total (114 minutes le kilo pour le gari, 43 minutes pour le tapioca, soit un rapport de 19% et 42%). En améliorant la productivité de la récolte, la part du coût de production des tubercules tomberait encore à une valeur beaucoup plus faible. En outre, concernant l'importance du travail du manioc dans l'activité féminine et considérant que chaque femme produit environ 60 mesures de gari par an (600 kgs et 18

sacs de tapioca (950 kgs), le temps de travail annuel consacré au manioc est au minimum de:

$1100 H^{15} + (1h30 \times 600) + (0h24 \times 900) = 2306h$, soit un peu plus de 6 heures par jour.

**Tableau 5: Procès de transformation du tapioca
(pour une mesure de 20 kilogrammes environ)**

Opérations	décantation du «stach»	broyage	cuisson délicate	minoterie	Total
Formes du travail (a)	simple	simple	simple	simple	
Quantités de travail social (b)	2	2	4	200 (c)	8 H + 200 F.CFA (24' pour 1 kilo)(b)
Coût du tapioca au kilo	-	-	-	-	43 mm + 10 F.CFA

(a) Travail féminin souvent effectué par équipes de deux femmes.

(b) En heures de travail.

(c) Exprimé en francs CFA: 1 F.CFA = 0,02 FF.

Les rapports sociaux de production

Les formes spécifiques de la division sexuelle du travail dans la communauté villageoise révèlent l'existence d'un rapport inégal et potentiellement conflictuel entre les catégories de travailleurs hommes et femmes. Une observation même superficielle suggère que cette inégalité se greffe sur des rapports sociaux encore faiblement antagonistes à l'échelle de la société globale. En réalité, l'insertion du monde rural dans la sphère administrative et marchande facilite de plus en plus la pénétration de variables qui pèsent sur les rapports de production déterminés à l'intérieur du village. La naissance d'un flux migratoire, la pression fiscale, le rôle accru des instruments monétaires pour l'acquisition des produits manufacturés, ont transformé de l'extérieur les dispositifs sociaux traditionnels. Le développement d'une rente foncière dessine l'image d'une société hétérogène dans laquelle les privilèges isolent une fraction minoritaire.

Pour une grande part sans doute, l'expression des nouveaux rapports sociaux reste encore dominée par la solidité des normes ancestrales. L'accès à la terre n'est pas seulement limité par la rente foncière mais aussi par la

15 Estimation du travail consacré à la production des tubercules.

disposition d'une quantité donnée par le nombre des épouses. De même, l'homogénéité et la permanence du milieu technique (Leroi-Gourhan 1981), le faible développement des autres formes du travail (métiers spécialisés) et la persistance d'un état d'esprit peu mercantile n'ont guère engendré d'inégalité technique entre les différentes catégories de paysans cultivateurs.

Toutefois, les transformations sociales en cours exercent une action en retour à d'autres niveaux des forces productives et leur infléchissement renforce la dynamique de l'inégalité. La pression marchande modifie les normes de la division du travail, surtout dans le sens d'un élargissement du travail féminin. Rente foncière et mouvement migratoire conduisent à de nouvelles formes de coopération élargie (associations), tandis que l'accélération du cycle des jachères préfigure des pratiques culturelles nouvelles dont seule la minorité possédante pourra sans doute bénéficier.

La polygamie

Puisque les femmes accomplissent l'essentiel du travail agricole, la polygamie (polygynie *stricto sensu*) est le premier facteur de différenciation sociale. La polygamie soulève cependant des objections de principe et de fait qu'il est nécessaire au préalable d'examiner.

En premier lieu, le taux de polygamie ne peut être envisagé comme une simple donnée indépendante des autres instances de la structure sociale. Dans une large mesure, il est déjà déterminé par la situation financière initiale et la position généalogique. Ces éléments sont eux-mêmes définis par la dynamique de la structure en général. Au lieu d'être un point de départ, la polygamie est la conséquence d'une situation qui privilégie aujourd'hui, au bénéfice de la primogéniture et des rapports d'exploitation traditionnels, les aînés des lignages et au nom de la propriété privée, les allocataires de rente foncière.

Ensuite, la polygamie par ses résultats contribue d'autant plus à l'inégalité entre chefs de ménage que les épouses redistribuent une plus grande part des produits du surtravail entre les mains de leurs époux. Or, la situation rencontrée au Togo diffère de celle que l'on connaît dans de nombreux pays. Traditionnellement, en effet, il est admis que la femme mariée conserve pour elle le revenu monétaire de son travail. La portée de cette disposition, néanmoins, est très variable selon les circonstances. D'abord, le mari reçoit une fraction du revenu, s'il participe à la production du produit marchand (préparation de la plantation). Cette fraction est toujours variable; son montant dépend des relations internes du ménage.

Enfin, la libre disposition du revenu monétaire de l'épouse représente un avantage pour celle-ci lorsque ce revenu est marginal et qu'il ne sert pas pour l'essentiel à l'entretien du ménage et des enfants, autrement dit lorsque l'époux garantit également par son travail la subsistance de la famille. Dans le cas inverse, l'indépendance économique de la femme n'a guère de

conséquence pratique. Les observations faites précédemment sur la diminution de l'activité masculine permettent pourtant de deviner que cette situation exceptionnelle autrefois et aujourd'hui devenue la plus commune. Non seulement l'épouse ou les épouses assurent l'entretien de la famille, mais elles acquièrent les commodités et même les biens de luxe qui établissent le statut matériel et le prestige du mari. Il arrive souvent que ce dernier, ne disposant d'aucun revenu en propre, soit entièrement dépendant du tribut versé par son épouse pour le financement de l'accessoire.

Dans ces conditions, la polygamie demeure au Togo, non seulement l'un des instruments de la domination masculine, mais aussi de l'inégalité sociale, contrairement à ce que plusieurs auteurs ont quelquefois prétendu. Faut-il en déduire alors que l'acquisition d'une seconde ou d'une troisième épouse soit d'abord recherchée pour les avantages économiques qu'elle procure à son bénéficiaire? S'il en était ainsi, la polygamie devrait normalement s'étendre jusqu'à la limite de sa rentabilité économique qu'il est d'ailleurs aisé de calculer.

D'après nos informations, une femme est capable de cultiver chaque année entre un quart et un tiers d'hectare. Sans introduire de changement dans les normes actuelles de la division du travail et considérant qu'il faut environ une semaine à un homme pour défricher 25 ares de forêt secondaire, on voit qu'en étalant le défrichement sur la moitié de la saison sèche au maximum, on peut mettre en culture chaque année six parcelles. Toutes choses étant égales par ailleurs, la rentabilité économique de la polygamie s'accroît jusqu'à une limite de six épouses.

Les excès d'un tel raisonnement sont faciles à établir. La possession d'une femme supplémentaire oblige l'époux bénéficiaire à augmenter son temps de travail annuel d'au moins 10%.¹⁶ Même si un individu peut acquérir six épouses, il est difficile d'admettre qu'il acceptera de sacrifier autant de temps de loisirs à un revenu additionnel correspondant au travail à la marge, ce revenu fût-il de beaucoup supérieur au revenu initial.¹⁷ Attribuer aux paysans de Kpové — comme d'ailleurs à l'ensemble des

16 Soulignons d'ailleurs que ce surcroît de travail affecte précisément les tâches les plus pénibles.

17 On révèle à Kpové et dans les environs une quinzaine d'individus bigames et quatre ou cinq trigames. La totalité des trigames sont des vieux et appartiennent aux lignages fondateurs. On ne compte que deux bigames parmi les immigrés. L'ensemble des ménages doit représenter un peu plus de 1/10e du total des ménages. Il n'a pas été possible de comparer ce taux, d'ailleurs très approximatif, avec des taux plus anciens. La polygamie demeure fort prisée des hommes d'âge mûr. En revanche, les jeunes semblent s'en désintéresser ou même y être hostiles, information qui, si elle était confirmée statistiquement, fournirait un argument supplémentaire contre la thèse discutée supra.

paysans togolais — un comportement calqué sur celui de *l'homo oeconomicus* représente une hypothèse hasardeuse qui frise le ridicule.¹⁸

La forme polygamique s'insère dans la structure générale qui incorpore les mécanismes de la division naturelle du travail et les rapports sociaux correspondants. Privilège associé à une position gérontocratique, le mariage polygyne est sans doute un instrument de la richesse, mais qui rencontre originellement ses limites dans les cadres préétablis de la division sexuelle du travail ainsi que dans l'absence de pratiques marchandes. A cet égard, l'augmentation du nombre des épouses ne s'accompagne pas nécessairement d'une augmentation correspondante de la production familiale, chacune des épouses travaillant alors beaucoup moins. Elle a d'abord valeur de signe de richesse.

On discutera du problème de savoir si l'existence d'un quasi-salariat agricole d'une part et si le phénomène de l'inflation des dots d'autres part, ne sont pas susceptibles de remettre en cause ce schéma traditionnel. En continuant de raisonner dans un cadre institutionnel et idéologique supposé inchangé, il n'en reste pas moins que la diminution relative du travail masculin confère au minimum à la polygamie une valeur d'usage additionnelle considérable. Si l'on veut bien imaginer, au contraire, que la pénétration des rapports marchands attribuée à la polygamie une véritable valeur d'échange, celle-ci sera sans doute d'autant plus appréciée que les dispositifs compensateurs prescrivant aux chefs polygyne de redistribuer tout ou partie du surplus correspondant au sur-travail de leurs épouses auront par ailleurs graduellement disparu ou auront perdu de leur force dissuasive.

L'accès à la terre et le problème foncier

Le territoire communautaire est formé d'un quadrilatère irrégulier s'étendant du rivage du Mono au-delà de la crête où est bâti le village. Il n'a pas été possible de déterminer avec précision la superficie cultivable. Une estimation grossière propose un chiffre voisin de 1200 à 1500 hectares, à quoi il convient d'ajouter 800 à 1000 hectares de bois, savane stérile, rivières et chemins.

L'inégalité foncière

La situation foncière actuelle peut se caractériser par une très grande inégalité. Près de la moitié des villageois sont dépourvus de terre en titre.

18 Il ne s'agit pas davantage de prétendre que les paysans adaptent exactement leurs efforts à leurs besoins comme le veut la célèbre loi de Chayonov applicable, selon cet auteur, à toutes les sociétés précapitalistes. S'il existe un *homo oeconomicus* chez les paysans togolais, force est d'admettre que nous n'en connaissons pas les lois.

Les deux-tiers du territoire sont concentrés entre les mains des lignages Ewé-Adja considérés comme fondateurs du village et seuls autochtones, le hasard du regroupement administratif leur ayant permis de conserver leur assise territoriale. Une centaine de personnes possèdent plus de la moitié du territoire. Les terres restantes sont toutes situées loin du centre du village, obligeant ainsi leurs propriétaires à de longs déplacements.

Les effets de l'immigration

Lorsque les premiers immigrants arrivèrent à Kpové et environs, la superficie cultivable excédait encore largement les besoins de la population. Les lignages Ewé-Adja disposaient eux-mêmes d'un surplus de terres susceptibles d'être exploitées par d'autres villageois.

Toutefois, jusqu'à une date récente, l'inégalité formelle et juridique de la répartition des terres n'entraînait guère de conséquences quant à l'usage réel du sol cultivable. La métamorphose contemporaine du régime foncier ne fait que traduire l'aggravation de la contrainte démographique ainsi que les transformations dans le système dysharmonique matrilineaire-patrilocal.

A partir des années 1950-1955, l'afflux de nouveaux immigrants essentiellement éhousés, kabyè, lossos — s'ajoutant à la pression démographique interne — entraîne une occupation complète des terres cultivables. Les membres de lignages immigrants, qui ne pouvaient avoir accès à la fonction de chef de terre, cherchèrent et demandèrent alors à transformer les droits précaires acquis sur les parcelles cultivées en propriété lignagère.¹⁹

Mais dans la conjoncture actuelle de surcharge démographique, une telle exigence ne pouvait que placer les descendants utérins des immigrants sur le territoire et à l'extérieur du village en concurrence avec les descendants, en ligne paternelle des lignages fondateurs qui voyaient se restreindre la quote-part successorale. Le contexte socio-politique prévalant depuis 1990 semble rendre la situation beaucoup plus délicate et explosive. Il est difficile de déterminer à l'avance la nature du conflit qui peut en résulter et qui oppose les différentes catégories d'attributaires. Toutefois, les immigrants peuvent conserver le droit d'établissement ainsi que la possession des espaces bâtis. Mais tous les villageois doivent désormais payer pour accéder à l'usage de la terre d'autrui. L'établissement de cette rente foncière coïncide également avec l'ouverture de l'agriculture villageoise aux marchés urbains et péri-urbains en région maritime où le niveau des échanges est

19 Selon Van Wing (1921), le partage du sol était bien avant la colonisation d'une pratique courante dans les villages composites formés de plusieurs lignages. A l'époque coloniale, le chef de terre fut désigné par l'autorité administrative mais il était toujours choisi parmi les aînés de lignages fondateurs.

intense. Comme l'indique Balandier (1963:17), la valorisation des terres de culture — ou plus exactement la transformation des terres en marchandises — est accentuée par l'existence possible d'une production marchande. Initialement, simple moyen de subsistance, la terre devient marchandise dès que ses produits deviennent eux-mêmes marchandises, c'est-à-dire moyens d'acquérir un autre bien.

Le régime foncier actuel: rente absolue et rente différentielle

Lorsqu'un étranger au village sollicite l'attribution d'une parcelle, il est tenu d'abord d'acquitter auprès du doyen, chef du lignage propriétaire, ce que les villageois appellent eux-même «un droit d'entrée». Ce droit avait autrefois un caractère symbolique. Si parfois il y a un cadeau au chef de terre, celui-ci ne doit pas être interprété comme un loyer mais il est une reconnaissance du pouvoir du chef. Il consistait en une dame-jeanne de vin de palme, c'est-à-dire en un bien de prestige particulièrement valorisé en pays ouatchi. La prestation sous cette forme n'a pas entièrement disparu, mais il est significatif qu'elle soit de plus en plus versée en argent (2000 F.CFA).

Les parcelles concédées le sont toujours pour une durée déterminée (2 ou 3 ans) même si le tenancier envisage d'autres cultures que le manioc. Le montant du bail varie de 5000 à 10000 F sans qu'il ait été possible de déterminer avec précision les bases réelles de cette variation. A cet égard, tous les villageois interrogés sont unanimes pour dire que la rente n'est aucunement fonction de la capacité productrice du terrain (fertilité, exposition, etc.), ni même de sa superficie. En revanche, les terrains de «case» sont nettement plus petits que les terrains éloignés, la différence pouvant aller du simple au quintuple (20 à 100 ares). Le principal déterminant de la valeur semble être en fait l'éloignement. Dans une région qui ne connaît ni culture irriguée, ni labour attelé et où tout le transport s'effectue à dos d'homme (pour ne pas dire à dos de femme), cette argumentation paraît en effet soutenable. Toutefois, un examen plus attentif des terres situées aux abords immédiats du village montre que les parcelles y sont néanmoins très inégales. En réalité la valeur marchande ne dépend pas seulement de critères objectifs mais incorpore des éléments attachés à la personne des échangistes. Si le montant du bail ne se négocie pas tout à fait à la «tête du client», comme l'affirmait un villageois, chaque propriétaire réalise néanmoins un arbitrage entre la valeur estimée du terrain, la date d'établissement (les immigrants récents étant défavorisés), l'âge de tenancier et la nature des liens personnels qui préexistent ou s'établissent entre propriétaire et tenancier.

Les associations et les rapports de production

Les associations

Comme dans la plupart des campagnes togolaises, il existe à Kpové-village plusieurs associations de travail ainsi qu'une «Esso», sorte de tontine très commune un peu partout en Afrique intertropicale et occidentale. Les associations de travail représentent une forme typique de coopération économique supra-familiale. Les unes sont d'origine religieuse (église catholique ou église salutiste). les autres sont le prolongement des anciennes «socyeti» dont on retrouve la trace bien avant la colonisation. Indépendamment de leur fonction mutualiste, leur caractère commun réside aujourd'hui dans la participation au travail productif par l'entremise de l'entraide collective.

Les règlements des associations établissent les obligations et les droits de chaque membre. L'un des traits marquants de tous les règlements réside dans l'affirmation du principe de mixité avec les normes traditionnelles de la division du travail. En réalité, cette dernière prescription n'a guère de portée pratique. Au demeurant, la répartition selon le sexe est très inégale à travers les associations. Celles religieuses regroupent une forte majorité de femmes, alors que pour l'association laïque, cette proportion est inversée. Elle ne comprend en fait que des hommes, particularité que l'on explique mieux en analysant ses autres traits spécifiques. Les membres des associations se réunissent en principe une fois par semaine. Les associations catholique (140 personnes environ), salutiste (26 personnes), laïque (une vingtaine de personnes) se rassemblent le dimanche. Cette dernière (une trentaine de personnes actives) tient une réunion le samedi. Les membres des associations religieuses portent un uniforme: chasuble blanche marquée d'une croix pour les salutistes, chemises ou pagnes traditionnels d'un modèle courant et bon marché pour les catholiques.

Les associations religieuses

Les associations religieuses ont été fondées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale à l'initiative des missionnaires et dans un but prosélytique. Les objectifs statutaires initiaux, sans disparaître entièrement, passent progressivement au second plan. L'essentiel de l'activité est aujourd'hui consacré aux obligations d'entraide. La participation au travail productif s'effectue principalement pour le compte des associés et par équipes de cinq à dix personnes selon la nature des tâches à accomplir. Des relations règlent la quote-part des prestations fournies par chaque adhérent. Cependant l'obligation d'assiduité ne semble pas toujours bien respectée. La totalité des opérations concerne l'activité agricole qu'il est d'usage d'accomplir collectivement dans le cadre restreint ou élargi de la parenté (défrichement, abattage des arbres, brûlis, préparation des champs, bouturage). Elle exclut presque totalement le sarclage — opération féminine individuelle — et totalement la récolte, qui

s'effectue au jour le jour et par petites quantités. De même, est écartée des programmes de travail la transformation des produits agricoles (rouissage, pétrissage du manioc) qui relève du cadre domestique féminin. Les hommes comme les femmes participent à la plupart des travaux. Toutefois, la transgression des règles traditionnelles de la division de travail trouve sa limite dans l'exécution de l'abattis et bien souvent du brûlis. Cette exception est justifiée par son caractère «pénible et dangereux».

L'entraide dans la production forme, pour une part, l'assiette financière des activités de redistribution. En effet, les prestations fournies ne sont pas gratuites. Pour une journée de travail, une équipe d'environ dix personnes demande 1000 F à l'associé bénéficiaire. En outre, celui-ci doit offrir la boisson (vin de palme). Les villageois étrangers à l'association rémunèrent celle-ci, non pas au temps, mais à la tâche (5000 F pour un grand champ). Les sommes collectées sont diversement affectées. Il n'y a jamais de répartition individuelle systématique. Le capital social sert aux besoins du culte, à la réfection des bâtiments communs, à l'assistance individuelle (redistribution interne) ou collective (redistribution externe) par versement d'une allocation à une paroisse voisine éprouvée. Le reste est dépensé collectivement pour célébrer les fêtes. Certaines activités mutualistes enfin, sont quelquefois séparées des activités productrices. Ainsi, lorsqu'un malheur (maladie, deuil, difficulté financière grave) frappe l'un des membres de l'association, il peut lui être attribué — outre l'allocation puisée dans le fonds social — une aide exceptionnelle alimentée par une contribution individuelle de 25 F.

L'association dite «laïque»

L'association laïque est différente des associations religieuses. En premier lieu, son objet est purement économique. Alors que les associations religieuses consacrent une partie de leurs activités initiales (catéchisme, prosélytisme ou propagande) à des groupements de dimension plus vaste (église, parti), l'association laïque apparaît complètement autonome. Elle ne participe d'aucun appareil supra-villageois, d'aucune idéologie instituée. Ses assises sont uniquement locales, ses objectifs de caractère pratique sont tournés exclusivement vers l'intérêt des adhérents eux-mêmes.

De plus l'association laïque ne comprend que des membres masculins parmi lesquels on relève une forte proportion de jeunes et de villageois de souche récente. Toutes ces particularités s'expliquent si l'on sait que les associés cherchent moins à exploiter leurs propres champs qu'à travailler pour le compte des autres, mettant à profit le temps loisir disponible chez tous les villageois hommes en général.²⁰

20 Les principaux «clients» de l'association sont des femmes cultivant pour leur propre compte.

Pour cette raison, les sommes collectées à l'occasion du travail productif (100 F par jour pour une équipe de dix personnes lorsque le travail s'effectue chez un associé; 200 F par jour et par personne chez un étranger à l'association) ne sont nullement destinées à des opérations d'assistance, mais doivent être ristournées tous les deux ans au prorata des participants. Le capital perçu sert le plus souvent à payer des dots. En même temps qu'elle diligente une sorte de salariat collectif dans le village, l'association laïque possède une fonction quasi-bancaire qui est d'organiser et d'entretenir l'épargne de ses adhérents.

L'association «Esso»

L'épargne constitue l'objet social de la tontine, traduction approximative du terme éwé, «Esso». Les «Esso» sont des mutuelles financières visant à réaliser, grâce aux cotisations de leurs membres, une capitalisation collective. Le principe en est le suivant: chacun des membres de la tontine verse la quote-part d'une somme fixée d'avance. Lorsque la somme est réunie, elle est attribuée à tour de rôle à l'un des adhérents. A Kpové, l'association «Esso» réunit quarante familles ou segments (représentant en fait 200 à 300 personnes adultes). La somme mise en jeu est de 40.000 F versée deux fois par mois. Chaque famille doit donc contribuer pour 1000 F chaque quinzaine et attend jusqu'à 80 semaines avant de percevoir la totalité du fonds social

Lorsque tous les membres du «Esso» ont reçu leur part, celui-ci n'est pas nécessairement reconduit. L'ancienneté d'un «Esso» est à la fois la preuve d'une bonne gestion et de la nécessité générale de thésauriser à court terme. C'est le cas à Kpové où le «Esso» sert d'abord à constituer des dots mais aussi à capitaliser des biens fonciers (achat de terre, construction d'une maison); ou encore, lorsque ces deux premiers besoins sont satisfaits, à permettre l'acquisition d'un bien de luxe (réception de radio, électrophone à piles, vélomoteur), ambition que la proximité de la grande ville tend à renforcer.

Les associations et les rapports de production

Le succès des associations dans leur forme actuelle paraît directement lié à l'évolution démographique et foncière récente. Nos informations notent d'ailleurs que, dans le voisinage de Kpové les associations — lorsqu'elles existent — n'ont développé leurs activités économiques que parmi les villages comptant une forte proportion d'immigrés. A Kpové-village, le recrutement de l'association laïque confirme l'intérêt qu'attachent les non-proprétaires à cette forme de coopération.

L'établissement d'une correspondance entre plusieurs phénomènes ne suffit pas, cependant, pour nous éclairer sur sa signification. Au Togo les associations villageoises ont une signification séculaire. Mais les modifications intervenues dans leurs règles de fonctionnement, la

diversification de leurs étiquettes idéologiques en même temps que la convergence de leurs objectifs économiques sont des phénomènes récents. Quel sens faut-il attribuer à de telles transformations? Peut-on y déceler le signe d'une évolution de la division traditionnelle du travail et d'un affaiblissement des rapports de parenté? Les nouvelles associations seraient-elles le canal des aspirations individuelles, le porte-parole, voire l'instrument de défense d'intérêts économiques divergents, une sorte de contre-modèle social dans lequel s'expriment et se résolvent à la fois de nouveaux rapports sociaux?

La réponse infirme assez largement cette hypothèse. Témoignage du dynamisme et de la créativité villageoise, les associations révèlent des intentions de nature conservatrice. Loin de remettre en cause les schémas sociaux traditionnels, elles s'efforcent de les reproduire en réduisant les transformations qui affectent le village. Examinons pour nous en convaincre la question des activités productrices.

De façon générale, les formes de coopération et d'entraide promises par les associations, si elles sont particulièrement appréciées des segments dispersés d'immigrés, bénéficient aussi aux lignages propriétaires, eux-mêmes affectés par l'exode rural. L'existence d'une véritable association de salariés, tout en révélant des différences réelles de revenu et de statut économique, n'introduit pas d'autre novation que celle qui permet la formation d'une épargne pour le paiement des dots. Simple communauté productive, elle ne peut être, en aucun cas, assimilée à une corporation parasyndicale, chargée de défendre des positions sociales spécifiques.

Loin de fortifier des aspirations individualistes, les associations reconstituent dans les tâches productives des formes de solidarité qui auraient peut être tendance à s'effriter par ailleurs. Cette solidarité, sans doute, s'exerce au sein du groupe des immigrés, mais également entre immigrés et propriétaires réunis dans les associations religieuses et laïques. Dans un contexte social caractérisé par l'atomisation des groupes résidentiels et le morcellement des lignages fondateurs, les associations généralisent un modèle de parenté artificielle déjà présent à l'échelle villageoise avec les premières «socyeti», mais dont on repère également les traits généalogiques à une échelle intervillageoise dans l'institution plus ancienne des fôfôsè.²¹

Sans doute, l'indice d'un changement plus réel est-il apporté par l'introduction du principe de mixité au sein des associations religieuses et laïques. Mais ses effets pratiques sont en réalité plus que modestes compte tenu du grand déséquilibre interne du sex-ratio. A certains égards, le

21 Les fôfôsè formaient des réseaux d'alliance entre villages entretenus par des échanges cérémoniels pouvant conduire à des destructions ostentatoires de biens du type «potlatch».

fonctionnement actuel des associations joue un rôle favorable à la conservation des privilèges masculins. En permettant la formation de groupes de travail mixtes de dimensions optimales, elles dispensent la majorité des hommes de partager les opérations culturelles traditionnelles individuellement avec les femmes.

Dans l'ordre des activités mutualistes, l'indifférence vis-à-vis des statuts économiques exprime très largement l'image d'un lointain passé. Il est symptomatique que le financement des mutuelles ne soit pas proportionnel, au montant des revenus. Lorsque l'occasion d'entraide n'est pas d'origine financière (comme c'est le cas dans la plupart des circonstances: maladie, deuil), la redistribution s'effectue par conséquent au bénéfice des plus riches. Les associations mutualistes entretiennent dans le village la fiction d'une société égalitaire, sans être démenties par la majorité des habitants

La multiplicité des associations frappe d'autant plus l'observateur qu'elle n'est pas entièrement justifiée par la division sociale des fonctions (religieuse, laïque, économique). Elle inciterait au premier abord à supposer que les associations ne sont pas seulement des groupes complémentaires, mais des organes d'opinion comparables à des partis politiques qui se disputent la clientèle issue d'une base sociale progressivement hétérogène.

Cependant, cette hypothèse est immédiatement brouillée du fait qu'un même individu appartient fréquemment à plusieurs associations à la fois (sous réserve de l'incompatibilité absolue entre deux associations religieuses). Les associations sont ainsi tour à tour des lieux de séparatisme et des lieux de fusion idéologiques et/ou sociale. Il n'est pas exclu, d'ailleurs, que les formes actuelles du séparatisme ne se prêtent pas à une fonction plus générale de concurrence. En effet, les associations — semblables en cela aux anciens lignages — entretiennent, au niveau de la production comme à celui de l'accumulation collective des richesses, la compétition et l'émulation entre les groupes de travail. Mais cette rivalité ne peut guère se transformer en antagonisme social puisque les membres des groupes concurrentes sont réunis par ailleurs de façon volontaire. Ainsi, manifestant sa spécificité sociale dans l'association laïque, un villageois immigré participe, au nom de cette spécificité, aux anciens rituels de compétition et d'ostentation, en même temps qu'il réalise dans l'association religieuse ou laïque, son adhésion à l'idéal communautaire villageois. Contrairement aux apparences, il n'existe pas d'association qui se serve du vecteur idéologique comme d'un moyen de défense sociale ou qui exprime une situation sociale (et bien moins encore une revendication sociale) par un schéma idéologique cohérent. En adhérant à une association, un villageois ne se contente donc pas d'exprimer une opinion, il engage une sorte de jeu collectif dont les règles sont acceptés par tous et qui, d'ores et déjà, manifeste son appartenance à l'entité villageoise. En adhérant à plusieurs associations, le même villageois se met en communication avec une autre

sphère idéologico-sociale dont il ne veut pas être séparé et qui, autrement, risquerait de devenir antagoniste. La pluriparticipation traduit la nécessité de la coexistence villageoise et le refus des groupes partisans et exclusifs.

Conclusion

Quoique le manioc et d'autres produits vivriers aient depuis fort longtemps fait l'objet d'un commerce en partie contrôlé par les femmes, les hommes conservaient à l'époque précoloniale la mainmise sur la production agricole dans son ensemble en raison du caractère indispensable de leur participation aux opérations de défrichement. «Producteurs de la terre», ils étaient aussi les artisans d'autres biens de production (outils, armes, pirogues) ou des biens de consommation durables (maison). D'autre part, les hommes étaient les principaux fournisseurs de produits azotés (viande de chasse, poisson), les ouvriers du sel (à partir de la combustion de l'inflorescence du palmier à huile) ainsi que les collecteurs de certains biens de prestige (vin de palme, kola). Le groupe mâle exerce également la fonction militaire et en général toutes les opérations bénéfiques de prédation et de protection. La quasi-disparition de la forêt primaire, la contraction des jachères, l'évolution technologique (outils d'acier perfectionné) ont fait perdre aux hommes la place importante qu'ils occupaient dans l'agriculture. On cite aujourd'hui fréquemment le cas de femmes se livrant seules au défrichement.²² La possession d'armes à feu, l'extension des cultures, le développement du petit élevage ont réduit la chasse à peu de chose. Dans la plupart des villages, les artisans ont disparu. Les instruments de production (houe, hache, machette, couteau, filet) sont depuis longtemps acquis sur le marché.

Conservant les fonctions de commandement, la maîtrise de la reproduction lignagère et le bénéfice des transactions matrimoniales, les hommes ont accru leur exploitation sur les femmes. Loin d'équilibrer les rapports de production domestique, la modernité marchande aurait plutôt tendance à révéler leur caractère contradictoire. En réalité, l'exploitation des femmes s'exerce, comme par le passé, dans le cadre indispensable des rapports domestiques et non économiques. Ce cadre fixe les limites de la rente masculine en même temps qu'il garantit les conditions de sa reproduction.

Dépositaires attirés du pouvoir villageois, les hommes perdent un peu plus chaque jour les moyens d'imposer leur pouvoir dans la famille. La résistance des femmes à redistribuer, dans le meilleur des cas, une part constante des revenus acquis constitue à cet égard une limite à la suprématie masculine et explique la conversion des hommes vers des activités nouvelles

22 Opération courante en savane, mais compensée autrefois par le rôle renforcé que jouaient les hommes dans la chasse, la guerre et le commerce.

tournées vers le marché. Le passage à l'agriculture marchande, en créant les conditions d'une inégalité d'accès à la terre «marchandise» (éloignement du village de la route), est à l'origine des migrations économiques et donc de la différenciation sociale (inégalité d'accès à la terre par rapport au statut d'origine). Dans sa limite extrême, cette situation donne naissance à une rente foncière dont sont crédités les paysans propriétaires, déjà pourvus des meilleures terres. Le clivage social se traduit partiellement dans l'habitat. Le groupe Ewe-Adja forme une sorte d'isolat résidentiel aux portes de Kpové. Quant aux immigrants, ils sont en majorité rejetés à la périphérie du village, le centre traditionnel étant depuis longtemps occupé par les lignages plus anciens.

Les observations présentées laissent croire néanmoins que les forces sociales centripètes demeurent — pour un temps — les plus puissantes. Le village, dans son ensemble, ne forme pas encore tout à fait une société de classes. La rente foncière se maintient à un niveau modeste en valeur. Elle est particulièrement compensée par les redistributions ponctuelles opérées dans le cadre extra-lignager. Si les progrès de l'économie monétaire contribuent pour une part au relâchement du contrôle lignager sur les cadets, la valorisation des terres du lignage renforce, comme l'écrivait déjà Balandier (1963), la puissance des chefs traditionnels. Il est significatif qu'après la réforme municipale de 1971 qui supprimait les fonctions chefs de terre et assurait l'élection des chefs de comité villageois, les habitants de Kpové aient reconduit à la tête du village l'un des aînés du lignage Ewe-Adja, dépositaire coutumier du pouvoir. Fortement marquée par la tradition qui témoigne d'une remarquable faculté d'adaptation aux situations nouvelles, la dynamique villageoise demeure une dynamique unitaire dans laquelle le souci de l'équilibre collectif l'emporte sur les soucis d'enrichissement individuel.

Si, pour des raisons partiellement indépendantes des prix (diffusion du modèle de consommation occidentale), la consommation de pain et d'autres dérivés du blé continue de se développer, les agriculteurs seront contraints de réduire la production de gari et de tapioca, et de se convertir à d'autres activités. Alors que l'extension de la culture des primeurs et des fruits ainsi que la diffusion de petits élevages correspondent à un besoin croissant des populations urbaines, l'orientation de l'agriculture togolaise vers des productions d'exportation (palmiste, sucre, café, etc.) n'apparaît pas comme une solution raisonnable à l'autosuffisance alimentaire leurs inconvénients ont été suffisamment soulignés (Pana 1989). Il serait paradoxal qu'un pays aux ressources agricoles aussi abondantes et variées que le Togo soit amené un jour à sacrifier sa production au bénéfice de produits exportables destinés à financer ensuite l'importation de biens vivriers dans des conditions toujours précaires.

Si l'hypothèse du développement des productions maraîchères et animalières est juste, elle ne saurait manquer d'avoir des conséquences sur la division du travail et l'ensemble des rapports sociaux. Déjà engagés dans les cultures fruitières, les hommes peuvent chercher à élargir leur monopole à d'autres productions secondaires. D'autre part, il est possible que la nécessité de produire pour le marché des espèces à court cycle végétatif (salades, courges, pois, haricots, etc.) entraîne l'adoption de nouvelles techniques de culture (recours aux engrais, etc.).

Dans l'hypothèse inverse d'un maintien, voire d'un développement de la production de manioc, il apparaît souhaitable d'abaisser son coût tout en améliorant le niveau de vie paysan. Parmi les solutions envisageables, certaines sont socialement et financièrement peu coûteuses. Elles peuvent être facilement mises en oeuvre à une échelle locale et prises en charge directement par les agriculteurs. La première de ces solutions consisterait à encourager la consommation du gari et de ses dérivés, du tapioca dont les qualités alimentaires ne sont pas négligeables.

La rentabilité de la fabrication du gari, déjà supérieure à celle du manioc, peut être facilement améliorée en confiant au producteur la fabrication de la farine, comme cela se pratique dans d'autres pays. Indépendamment des meules à bras qui fonctionnent depuis plusieurs siècles, il existe au Brésil des moulins à *farinhia* actionnés par l'énergie hydraulique dont le rendement est comparable à celui des moulins à moteur pour un coût d'acquisition et de fonctionnement sensiblement inférieur. Le même principe énergétique pourrait être utilisé pour la mise en oeuvre de la machine à fabriquer les produits à base de manioc présentée en 1975 à Brazzaville et qui a donné des résultats encourageants. Les conditions techniques se prêtent excellentement à la diffusion d'un tel procédé pour lequel l'utilisation du temps libre masculin peut être facilement requis.

La modernisation des techniques de culture doit d'abord porter sur les moyens de transport locaux dont l'absence pèse lourdement sur le prix de revient du bouturage et de la récolte. Plutôt que l'usage des brouettes ou des attelages, le recours à des animaux bâtés (ânes, mulets) apparaît souhaitable, même si leur introduction provoque quelques résistances psychologiques de la part des paysans. Ces deux propositions ne sont que des exemples. Sans doute, l'objectif des sciences sociales n'est pas seulement de servir à des transformations sociales. Dans certains cas isolés, leur ambition serait plutôt de démontrer que les choses gagneraient à demeurer «telles qu'elles sont». Préserver l'indépendance paysanne tout en améliorant la production agricole est un choix exigeant mais nécessaire entre l'impossible immobilité et les menaces conjuguées de l'exode et de la pénurie alimentaire.

Bibliographie

- Abdelhakim, T, 1991, *Les méthodes d'enquête*, Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, Décembre.
- Balandier, Georges, 1963, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF.
- Diop, Cheikh Anta, 1981, *Civilisation ou Barbarie*, Paris, Présence Africaine.
- Eurostat Statistisches Bundesamt, Monographie par pays— Togo, 1991, p.32.
- Favier, J, C, 1973, "Valeur alimentaire de deux aliments de base africains: Le manioc et le sorgho", Montpellier, thèse de Doctorat d'Etat ès Sciences (ronéoté).
- Locoh, Thérèse, 1984, "La migration des enfants rapportée par les mères — application au sud-Togo", Polycopiés, Lomé, juin.
- Marx, Karl, 1967, *Capital*, Tome II, Paris, Editions Sociales.
- Ministère français de la coopération et du développement, 1984, *Mémento de l'agronomie*.
- Pana, Ewihn-Liba, 1989, "Les limites sectorielles de l'expérience togolaise de vingt ans de "planification": l'agriculture" (1966-1985), *Afrique et Développement*, Vol XIV, No.3.
- Ravignan, F, de et L, Barbedette, 1977, *Découvrir une agriculture vivrière*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Rey, P, P, 1971, *Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme*, Maspero, Paris.
- Van Wing, R, R, 1921, *Etudes africaines: Histoire et Sociologie*, Bruxelles, p.128.

* Faculté des Sciences Economiques, Université du Bénin (Lomé, Togo)